

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

20^{ème} année - N° 3450 - Jeudi 08 Août 2019 - Prix : 200 Fc

ACCORDS-CADRES ENTRE PARIS ET MORONI

Les parlementaires sortent du silence



Députés de l'opposition en conférence de presse.

Les députés comoriens sont sortis de silence. Plus de deux semaines depuis la signature de l'accord-cadre entre Paris et Moroni lors de la visite officielle du président Azali Assoumani en France, les élus de la nation se sont enfin exprimés. Pour ces législateurs, lesdits accords sont « nuls et non avenue » et affirment que « Mayotte est comorienne ».

Devant la presse dans les locaux de l'Assemblée de l'Union, des parlementaires dont Ali Mhadji, Mohamed Msaidié, Oumouri Mmadi Hassani et Ibrahim Mohamed Soulé se sont exprimés sur la signature de l'Accord-cadre de Paris de juillet dernier. Pour ces élus, ce document met en doute l'intégrité territoriale des Comores et

ont fait savoir à vive voix que ces Accords-cadres sont nuls et non avenue. Ils disent par la même occasion se désolidariser du gouvernement. Sur le dossier de Mayotte dont il est question ces derniers temps, les parlementaires montrent que leur position reste indéfectible. « Mayotte est comorienne !, lance-t-il. Nous condamnons avec force les accords-

cadres signés entre les Gouvernements Comorien et Français et nous nous opposons aux arrestations et reconduites des comoriens de Mayotte par la force occupante ».

LIRE SUITE PAGE 3

DROITS DE L'HOMME

Les journalistes sensibilisés sur la Cour Africaine des Droits de l'Homme

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

Prières aux heures officielles Du 26 au 30 Juillet 2019

Lever du soleil:
06h 27mn
Coucher du soleil:
18h 00mn
Fadjr : 05h 14mn
Dhouhr : 12h 17mn
Ansr : 15h 15mn
Maghrib: 18h 03mn
Incha: 19h 17mn



LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE GIROFLE

Les producteurs s'alignent sur le prix fixé par l'Etat

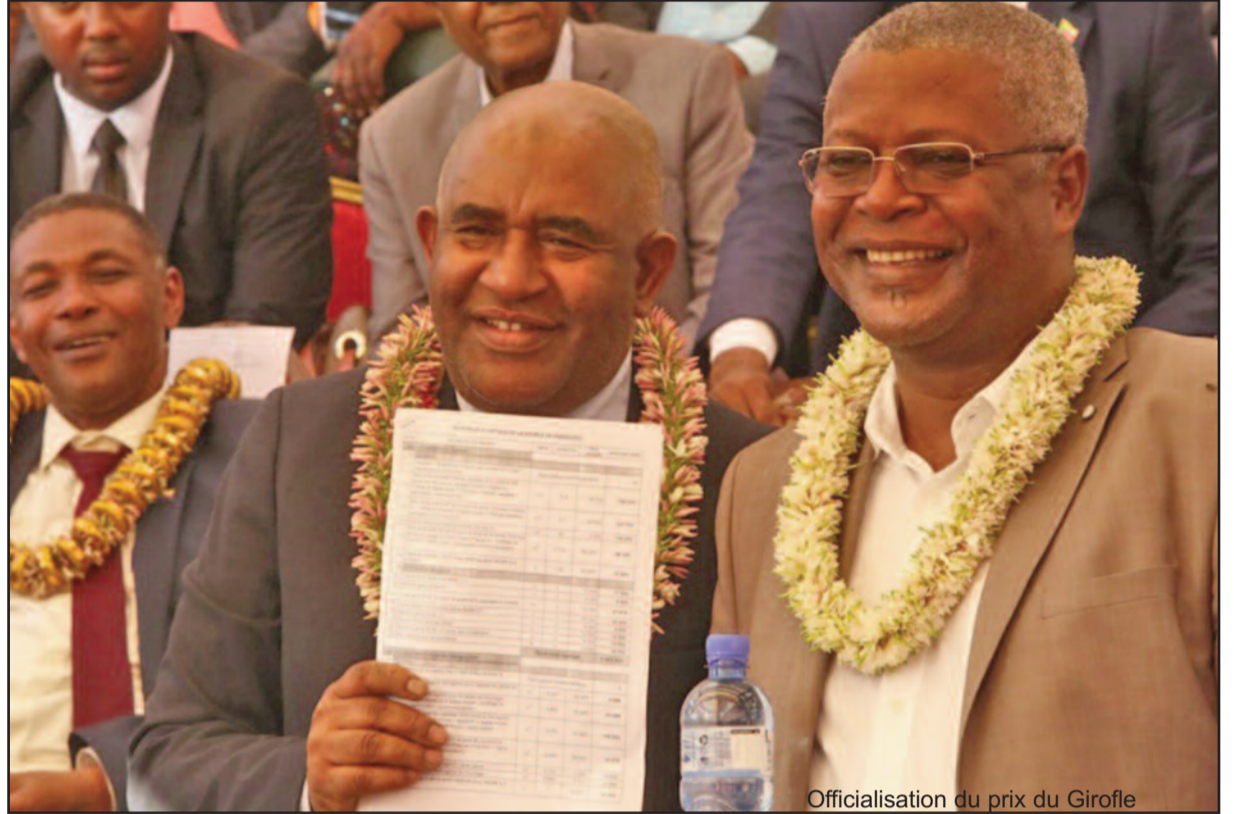
Pour le lancement de la campagne du girofle, le prix du kilo a été fixé à 2000 FC. Un prix qui ne cesse de chuter depuis 2017. Le gouvernement met en garde quiconque se permettra de vendre le girofle en dessous du prix de référence.

C'est à Bandrani, la région phare du girofle sur l'île d'Anjouan que le lancement officiel de la campagne girofle 2019 a été fait le 1er août dernier. Et cette année, le kilo du girofle est fixé à 2000 FC. Un prix qui ne cesse de chuter ces derniers temps. Une remarque que le président de l'association des producteurs de girofle à Anjouan n'a pas manqué de faire. « Les années passées, le kilo du girofle était de 3000 FC. De 2017 à 2018, il est passé de 2900 à 2400 FC. Et aujourd'hui, nous sommes à 2000 FC le kilo. Et par rapport à ce prix, on n'a rien à dire. C'est un décret de l'Etat et on va s'y conformer », indique Youssouf Chahid. Ce dernier explique qu'auparavant, tout le monde vendait le girofle comme bon lui semblait et que cette année la récolte est meilleure par rapport à l'année dernière. « L'année dernière,

on a pu récolter plus de 500 tonnes de girofle à Anjouan. Et cette année, ce chiffre devra considérablement augmenter », montre-t-il.

Sachant que la vanille, le girofle ou encore l'Ylang ylang jouent un rôle prépondérant dans l'économie du pays, en termes de recettes d'exportation, le gouvernement comorien souhaite donner le maximum d'importance à ces produits de rente. Raison pour laquelle, il met en garde tous ceux qui se hasarderaient à vendre le girofle en dessous du prix de référence, et le contrevenant répondra de ses actes. « Le ministère de l'économie entend mettre de l'ordre dans un secteur souvent en proie à des désaccords entre entités régionales ou insulaires. Par ailleurs, le ministère a également constaté l'arrivée massive de traders étrangers qui passent par des commerçants nationaux pour spéculer sur les prix du girofle et les tirer vers le bas », lit-on dans un communiqué du ministère de l'économie.

Face à cette situation, le gouvernement tient à s'assurer que ces exportateurs saisonniers (qui apparaissent au début de la campagne de



Officialisation du prix du Girofle

récolte pour disparaître à la fin de celle-ci) ont suivi toutes les démarches légales (séjour, statut d'exportateur, traçabilité et origine des fonds) pour pouvoir se livrer aux activités d'achat et d'exportation du

girofle. « L'arrivée de ces hommes d'affaires aux moyens conséquents est aux dépens des producteurs locaux qui vendent souvent en dessous du prix fixé officiellement. C'est pour cette raison que le gou-

vernement cherche à protéger les acteurs comoriens en interdisant la vente du kilo de girofle à moins de 2000 francs », conclut-il.

Ibnou Mohamed Abdou

COOPÉRATION JAPON-COMORES

Un séminaire pour une meilleure coordination des actions de coopération

Mardi dernier s'est tenu à l'hôtel Retaj un Séminaire sur la Coopération entre le Japon et l'Union des Comores. Il était organisé par l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), en collaboration avec le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, chargé de la Diaspora. L'animation était assu-

rée par l'Agence nationale de Coopération Internationale (Anci). La Jica est l'agence d'exécution de l'aide publique au Développement du Japon. Selon sa vision « Guider le monde en tissant des liens de confiance ». Depuis 2008, il y a eu 53 formations au Japon en santé, éducation, nutrition, pêche, agriculture et énergie. Ainsi que 38 formations en pays

tiers.

Pour le Secrétaire général du ministère des Affaires Etrangères M. Mohamed Ahmed c'est dans « l'objectif d'assurer une meilleure coordination et efficacité de ces actions de coopération, que nous avons ainsi organisé ce séminaire en vue d'améliorer les connaissances des parties prenantes sur la Coopération bilatérale japonaise, d'échanger sur les

perspectives de coopération à partir de 2020 et de renforcer la coordination entre la Jica et son homologue aux Comores, l'Anci ».

C'est dans ce cadre que Mme Fatoumia Bazi, la directrice de l'Anci a souligné le rôle dévolu à son organisme qui « a été créée en janvier 2017, parmi d'autres institutions, suite à la volonté du gouvernement comorien de reconstruire une bonne gouvernance au niveau du pays dans la perspective de la vision « Comores Emergentes » à l'Horizon 2030 ».

Monsieur UMEMOTO Shinji le représentant-Résident de la Jica à Madagascar et son chargée de programmes ont présenté les grandes lignes de l'Aide Publique au développement du Japon, la coopération Japonaise aux Comores et les perspectives de coopération aux Comores à partir de 2020 et 2021.

L'Anci n'a pas manqué l'occasion de présenter les priorités nationales conformément à la Stratégie de croissance accélérée pour le développement durable (SCA2D) pour montrer que les axes de coopération doivent prendre en compte les grandes lignes de ce document stra-

tégique. Par ailleurs, la Jica a présenté son Programme de formation ainsi que la requête de la formation à court terme des Comores pour 2020.

Les participants ont eu à mener des échanges fructueux qui ont permis aux uns et aux autres de se familiariser avec les procédures utilisées pour l'accès aux offres émanant de la coopération japonaise. Il s'est avéré que la plupart de ces offres correspondent à nos besoins.

Le SG avait rappelé « que le gouvernement comorien compte organiser une rencontre des bailleurs de fonds à Paris en Octobre prochain. Nous comptons sur la collaboration habituelle de la JICA dans cette perspective ».

Rappelons par ailleurs, que la prochaine édition de la Conférence Internationale de Tokyo pour le Développement de l'Afrique (TICA) qui a été initiée pour promouvoir un dialogue politique de haut niveau entre les dirigeants africains et leurs partenaires de développement va se tenir ce mois d'Août à Yokohama au Japon.

Mmagaza



Au premier plan Umemoto Shinji, Représentant Résident de la Jica à Madagascar

Pour être informé,
je lis la Gazette chaque jour

ACCORDS-CADRES ENTRE PARIS ET MORONI

Les parlementaires sortent du silence

Pour les représentants de la nation, le discours du régime sur la question de l'île de Mayotte doit inquiéter les comoriens dans son ensemble. Le député Ali Mhadji est revenu sur le piétinement de la constitution par le régime en place. Et affirme au même moment qu'il y a des questions dont les comoriens ne peuvent pas se départager et la question de l'intégrité territoriale des Comores en est une. Ce dernier affirme que cette signature est une haute trahison en vertu de notre constitution. « La France s'était installée à Mayotte par la force mais aujourd'hui,

le gouvernement la lui offre avec ou sans conditions », explique-t-il en affirmant que cela n'a aucune légitimité. Sans s'attarder sur « le danger » dudit accord-cadre de Paris, Mhadji regrette que ceux-ci « interdisent aux comoriens de circuler sur l'ensemble de leur territoire », et précise que « ils ne seront pas pris en considération.

Quant au député Oumouri Mmadi Hassani, il estime qu'il est temps de mettre les cartes sur la table sur la question de Mayotte. Et selon lui, même la retraite ministérielle sur l'avenir de la COI qui a eu lieu à

Moroni la semaine dernière a été une « mascarade politique, une clarté obscure politique ». « Le représentant de la France dans cette retraite nous a imposé d'accepter l'adhésion de Mayotte en tant qu'entité. Et ce dernier a même annoncé que la partie comorienne a donné son accord sur ce point », déclare le député Oumouri Mmadi Hassani jugeant cela comme une nouvelle forme de gouvernance de l'organisation qui laisse prétendre que « Luc Hallade ne reconnaît pas Mayotte comme une partie française bien que La Réunion en est une » et d'autre part,

cette intégration sera, selon lui, le début d'une « réflexion pour la conception d'une confédération comorienne ». L'élu de la région d'Itsandra-Hamanvou regrette qu'une telle décision soit prise sans la consultation du parlement et affirme que « aucune décision sur l'intégrité territoriale ou la souveraineté du pays ne peut être prise par l'exécutif sans consulter le parlement ».

Outre cette question, les confédérés ont répondu sur les conditions de détention de prisonniers, la proposition de loi d'amnistie, la proposition de loi sur le partage des cir-

conscriptions et la loi portant le statut de l'opposition. Pour cette dernière, ils ont souligné que « le pouvoir n'a pas cette faculté de choisir le chef de l'opposition ». Le député Oumouri affirme que dans l'éthique de la chose, c'est le Juwa qui devait porter ce statut. « Cela ne peut pas se faire à la hâte. Il faut discuter autour car il y a des procédures à mettre en place d'abord », dit-il, avant de conclure que « ce n'est pas au régime de décider sur qui doit porter le statut du chef de l'opposition ».

A.O Yazid

DROITS DE L'HOMME

Les journalistes sensibilisés sur la Cour Africaine des Droits de l'Homme

Une mission de cinq jours de la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples séjourne à Moroni. Après avoir organisé un mini séminaire avec les journalistes axé sur le rôle et la mission de la Cour, ce jeudi, elle va organiser un séminaire à l'endroit du gouvernement sur les droits de l'homme.

Suite à une mission de cinq jours aux Comores, la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples a organisé hier mercredi un mini séminaire avec les journalistes pour les sensibiliser sur l'institution. « La Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples : votre partenaire dans le renforcement de la protection des droits de l'homme et des peuples en Afrique », tel est le thème qui a été débattu tout au long de la formation. Le formateur, qui n'est autre que le chargé de communication de la Cour a fait un exposé sur sa création, ses objectifs et ses missions. « La Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (la Cour) est une cour régionale créée par les

pays africains afin d'assurer la protection des droits de l'homme et des peuples, des libertés et des devoirs en Afrique. Elle complète et renforce les fonctions de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples », montre Chatbar.

En ce qui concerne la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, le 10 juin 1998, la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), réunie à Ouagadougou, Burkina Faso, a adopté le Protocole à la Charte africaine portant création de la Cour. Le Protocole est entré en vigueur le 25 Janvier 2004, après avoir été ratifié par plus de 15 pays. À ce jour, trente (30) États seulement sur 54 ont ratifié le Protocole. Il s'agit de l'Algérie, du Bénin, du Burkina Faso, du Burundi, de la Côte d'Ivoire, des Comores, du Congo, du Gabon, de la Gambie, du Ghana, du Kenya, de la Libye, du Lesotho, du Mali, du Malawi, du Mozambique, de la Mauritanie, de Maurice, du Nigéria, du Niger, du Rwanda, de la République arabe sahraouie démocratique, de l'Afrique du Sud, du

Sénégal, de la Tanzanie, du Tchad, du Togo, de la Tunisie, l'Ouganda et la République du Cameroun. « Le Protocole établissant la Cour africaine prévoit qu'une fois qu'un État a ratifié le Protocole, il doit aussi faire une déclaration spéciale acceptant la compétence de la Cour africaine pour permettre aux citoyens se saisir directement la Cour. À ce jour neuf pays seulement ont fait une telle déclaration. Ces pays sont le Benin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, le Malawi, le Mali, la Tanzanie et la Tunisie. C'est pour vous dire qu'il nous reste beaucoup de chemin à parcourir », poursuit-il.

Le séminaire sur la sensibilisation de la Cour était aussi une occasion pour eux de rencontrer les journalistes et leur montrer les opportunités qui lui sont offertes et monter par la suite un réseau de journalistes. « A partir de cette formation, vous serez nos ambassadeurs en matière de Droit de l'Homme dans le pays », dit-il. La Cour se compose de onze juges, ressortissants des États membres de l'Union africaine. Il ressort des directives de l'UA relatives à la



Formation des journalistes sur la cour africaine des droits de l'homme.

désignation et à l'élection des candidats au poste de juge que la Cour a le nombre suivant de juges de chaque région : Est (2), Nord (2), Centre (2), Ouest (2) et Sud (2). La Cour ne peut comprendre deux juges de la même nationalité et il est composé de deux juridictions. Il s'agit d'une juridiction contentieuse et une juridiction consultative. « Contrairement à la Commission des droits de l'homme de l'UA, la déci-

sion de la cour doit être impérativement exécutée », montre à son tour Sylvain Oré, le président de la (CAfDHP). Ce dernier montre qu'un projet est en cours pour l'introduction dans la Cour de deux juridictions à savoir droit international général mais aussi criminel.

A.O. Yazid

LUTTE CONTRE LE PALUDISME

La campagne de lutte contre le paludisme sera lancée en septembre

Le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP), a tenu une réunion de planification le 5 août dans leur siège pour planifier la campagne de sensibilisation afin de mieux lutter contre le paludisme. A partir de septembre prochain, une vaste campagne de lutte va être lancée à Ngazidja.

Après le retour du paludisme à Ngazidja, le Programme National de Lutte contre le Paludisme (Pnlp) appuyé par le gouvernement et ses partenaires au développement se sont retroussés les manches pour éradiquer de manière définitive ce fléau. Il a réuni son personnel pour planifier la campagne de sensibilisation qu'ils doivent lancer au mois de septembre pro-

chain et appeler les comoriens cette fois à prendre les doses qui seront prescrites. « La première campagne de sensibilisation sur la lutte contre

le paludisme aux Comores s'était bien passée. Sauf qu'à l'île de Ngazidja, il y a beaucoup des personnes qui n'ont pas pris ces médi-

caments. Et cela, a fait rechuter le traitement. Car les personnes qui n'ont pas pris les médicaments ont attrapé le paludisme et l'ont propagé par la suite », montre le Dr Affane Bacar, le coordinateur de PNLP.

Cette situation n'est pas observée à Mohéli et Anjouan, qui au contraire de la Grande-Comore ont respecté les consignes à la lettre. « Pour les autres îles, comme ils ont bien pris les médicaments, leur cas n'est pas compliqué comme à Ngazidja. En effet, nous avons mis un programme de sensibilisation pour prendre les médicaments contre le paludisme qui aura lieu en septembre prochain. C'est la raison pour laquelle on était réuni le lundi 5 août pour mettre au point les travaux », poursuit-il.

Selon lui, le PNLP a divisé la grande Comore, en deux parties pour mieux travailler et les activités de terrain débiteront le samedi 10 jusqu'au 14 août. « Nous allons faire ce qu'on appelle micro-planification. Ce travail, nous allons le faire avec les maires des communes et les villages. Avec l'appui des communes, nous allons recenser des personnes spécifiques du domaine de la santé qu'on va préparer à nous accompagner dans la campagne de septembre prochain », indique-t-il. Après la micro-planification, le PNLP va organiser une formation pour ces agents qui seront recensés par les communes et elle aura lieu du 17 jusqu'au 20 août.

Nassuf Ben Amad



Projet Palu.

CULTURE - PATRIMOINE

Festival Kam'Art : une première au pays de la Téranga

C'est à Dakar qu'a eu lieu la première édition du festival Kam'Art. Un événement culturel et artistique organisé par des jeunes comoriens pour mettre en valeur la femme comorienne en particulier et en africaine en général. Rahim El-had Ahamada, principal initiateur du projet, montre sa satisfaction pour le déroulement de cette manifestation qui a vu la participation de plusieurs pays africains dont le Sénégal comme principal invité.

La première édition du festival Kam'Art a eu lieu à Dakar le 3 Août dernier. Pour Rahim El had Ahamada alias Parolier du Karthala, principal initiateur de l'évènement, l'objectif est d'exposer le patrimoine culturel immatériel des Iles Comores. « Il a par ailleurs montré la femme dans toutes sa splendeur, sa valeur, sa place dans la société africaine en général et comorienne en particulier », explique-t-il. Pour la tenue de cette première édition, le collectif des jeunes organisateurs composé entre autre de Rahim El-had

Ahamada, Abdou Chanfi Bacar, Abderemane Mladjawa et Bacar Nawiya a opté à partager avec le Sénégal, un pays à l'accueil dont l'on vante les mérites. « Nous avons fait du pays de la Téranga notre invité d'honneur », précise le Parolier du Karthala.

Au programme de cet évènement qui a eu lieu, des émissions et des interviews radios avec la 'Parole aux Jeunes', des expositions avec des stylistes comoriens qui sont au Sénégal, des danses traditionnelles et des simulations de mariages traditionnels, des shootings, des prestations artistiques live d'artistes comoriens accompagnés par l'orchestre Jigen Ni, un orchestre 100% femme et l'orchestre Bangwe Slam, des prestations culturelles et autres manifestations à caractère culturel pour valoriser la femme. Rahim a encore affirmé que d'autres pays comme le Mali, le Burkina Faso, le Gabon, la Côte d'Ivoire, pour ne citer que ceux-là, se sont joints au collectif pour exposer leurs traditions à travers des stands. Satisfait, dit-il, de la réussite de cette première édition, Rahim



Danses traditionnelles au festival Kam Art Culture

affirme que les gens ont répondu à leurs attentes.

Le partage artistique et culturel entre le Sénégal et les Iles Comores n'en est pas à son premier évènement. Pour le slameur, Kam'Art est la preuve de ce brassage des

deux cultures. « Nous avons avant cela, eu des échanges de ce genre », déclare-t-il. Assurer un suivi de ce nouveau festival est au cœur des jeunes comoriens qui sont au Sénégal. Et pour cela, Rahim rassure que la deuxième édition, prévue

pour l'été prochain est en cours de préparation et commence à partir à la recherche des moyens pour l'organisation.

A.O Yazid

ASSOPERCOM

Après leur réussite aux examens, des enfants sont récompensés

L'Association du personnel de l'OMS aux Comores, ASSOPERCOM, a organisé une cérémonie le lundi 5 août 2019 au siège du Bureau pays sis à la Maison des Nations Unies à Moroni. La Présidente de l'Association, Dr Hissani ABDOU BACAR, a expliqué que l'objectif de la cérémonie est de décerner des Certificats de Mérite à l'endroit des enfants ayant obtenu avec succès leurs examens nationaux, notamment le Brevet et le Concours d'entrée en 6ème. « Les jeunes Lauréats dont nous rendons hommage aujourd'hui sont exclusivement

ceux dont les parents travaillent au sein de l'OMS Comores », a précisé la Présidente de l'ASSOPERCOM qui forme le vœu qu'à l'avenir tous les jeunes lauréats du pays puissent bénéficier de tels hommages.

L'association à but non lucratif ASSOPERCOM fait partie de l'Association du personnel de l'OMS en Afrique connue sous le nom de « ASA » et qui ont intégré, dans leur mandat, la réalisation d'actions humanitaires et de solidarité.

Lundi dernier, ce sont 5 enfants qui ont été honorés par

l'Association en présence du représentant par intérim de l'OMS Dr DIARRA Abdoulaye et des parents des lauréats. A part les certificats de mérite, chaque élève a eu droit à un Bon d'achat de fourniture scolaire offert par l'ASSOPERCOM.

Aux Comores, l'ASSOPERCOM mène des actions de différentes formes non connues par le grand public. A titre d'exemple, le 6 avril 2019, ces membres de l'association du personnel de l'Organisation Mondiale de la Santé

ont remis un don important constitué de produits médicaux au profit du service de Pédiatrie – Néonatalogie- du Centre Hospitalier National El-Maarouf.

Ibnou Mohamed Abdou



La Gazette des Comores
Le devoir d'informer, la liberté d'écrire

Dar-Es-Salaam → Moroni

50 kg!

AB Aviation

www.flyabaviation.com

FOOTBALL : TOURNOI ORTC, ÉDITION INAUGURALE

Dans la confrontation, seize prétendants au titre

L'Ortc organise un tournoi de football, baptisé « Tournoi de l'Ortc, édition 2019 ». La nouvelle a été annoncée en conférence de presse à Moroni le lundi 5 août dernier. Seize concurrents, dont 4 de Moili, 4 de Ndzouani et 8 de Ngazidja vont se bousculer en tours qualificatifs régionaux, conclus par une phase nationale, prévue à Moroni. En prévision de fâcheux ennuis, un barème des sanctions sévères est suspendu, comme une épée de Damoclès, au-dessus de la compétition.

Après les tournois de handball et du jeu de Pétaque, l'Office de la Radio et Télévision des Comores (Ortc) relance le football. Ainsi, il organise l'édition inaugurale du tournoi de cette discipline, intitulée « Tournoi de l'Ortc, édition 2019 ». Le tournoi est placé sous le haut patronage de son directeur général. L'objectif, c'est entre autre, la redynamisation de la discipline et la promotion de l'esprit de la concorde. « Pour donner de l'ambiance à la compétition, nous avons retenu les équipes performantes de chaque championnat régional. Les meilleurs se retrouveront en phase nationale à Moroni »,



Les Conférenciers de l'Ortc de gauche à droite, Hablan Ben Abdou, Djama et Zeodine

explique Djamaldine Ibrahim, l'un des conférenciers. Au total, 16 concurrents vont se bousculer pour le titre. La compétition est scindée en deux phases, régionales et nationale. A Ngazidja, les prétendants se confronteront à partir des quarts de finale, et dans l'île de Djumbe

Fatima et à Ndzouani, en demi-finales directes.

Deux articles contradictoires, portés dans les dispositions particulières qui régissent le tournoi, rendent confus les adversaires attendues en phase nationale. L'article 1 invite trois équipes pour la phase

nationale. L'article 4 (tirage au sort) exhorte l'île hôte, Ngazidja, à présenter les deux finalistes, pour constituer les têtes de série des groupes (X) et (Y). Est-t-il possible d'élargir la phase nationale de la prochaine édition pour éviter toute confusion ? « Nous espérons har-

moniser plus tard, la phase nationale, en invitant un représentant de la Ligue de Maore. Ce sera le tournoi de la concorde », ambitionne Ben Abdou, directeur des opérations de l'Ortc.

Le nombre des équipes qualifiées à la phase nationale étant encore obscur (quatre ou trois ?), le système de jeu reste donc inexplicable. Les matches auront lieu à Moroni et se dérouleront conformément aux textes de la Fédération, de la Caf et de la Fifa. En cas d'égalité, après 90 minutes de jeu, la séance de tirs au but sera déterminante. Chaque joueur doit se munir d'une pièce d'identité nationale valide, et conforme à la liste qualificative de son équipe. Tout cas non prévu dans les dispositions particulières sera soumis à l'appréciation des membres du Comité d'Organisation, d'Homologation et de Discipline.

En prévision de fâcheux ennuis, entre autre, violence, envahissement du terrain, abandon de match, un barème des sanctions rigoureuses est suspendu, comme une épée de Damoclès, au-dessus de la compétition.

Bm Gondet

<p>UNION DES COMORES Unité-Solidarité-Développement *****</p> <p>MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE</p> <p>N°19-66 /MFBSB/CAB</p>	<p>جمهورية القمر المتحدة وحدت - تعاون - تنمية</p> <p>وزارة المالية والميزانية والقطاع المصرفي</p> <p>مكتب الوزير</p> <p>05 AOÛT 2019</p>	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la traduction en français, langue officielle de travail, de tout document ou autre outil de travail ; Assurer la capitalisation et le mécanisme de pérennisation de la coopération financière internationale.
<p>APPEL A CANDIDATURE</p>		<p>2) Qualifications requises</p>
<p>Objet :</p> <p>Le Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire a mis en place une Direction de la Coopération Financière Internationale et souhaite recruter son (1) Directeur ou sa Directrice qui aura généralement pour missions de :</p>		<ul style="list-style-type: none"> Justifier d'un niveau académique supérieur ou égale à BAC+5 dans le domaine, des sciences du management, des sciences économiques et/ou sociales ou autres domaines équivalent ; Disposer d'une expérience professionnelle avérée dans le suivi de l'exécution des projets de développement ; Posséder des connaissances de base des procédures de certains partenaires techniques de l'Union des Comores ; Disposer de compétence en matière de négociation et de plaidoyer auprès des partenaires bi et multilatéraux ; Justifier une maîtrise parfaite de l'utilisation, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit, du français, de l'anglais et/ou de l'arabe. Etre de nationalité comorienne et jouir de ses droits civiques ; Etre fonctionnaire de l'administration publique comorienne serait un atout.
<ul style="list-style-type: none"> Faire le suivi de l'évolution de la Coopération Financière Internationale du pays avec les partenaires ; Organiser et mettre en œuvre la stratégie nationale de mobilisation des ressources extérieures ; Identifier des projets éligibles à des programmes mis en place par les institutions financières internationales ; Renforcer les capacités nationales en matière de gestion de la coopération financière. 		<p>Le dossier de candidature doit comporter, outre les copies certifiées conforme par l'ONEC (Office Nationale des Examens et Concours) des titres et diplômes ou tout autre document justifiant d'une compétence académique ou professionnelle ayant trait au présent appel à candidature,</p> <ul style="list-style-type: none"> la fiche signalétique de la Fonction publique (si fonctionnaire), une lettre de motivation, une copie de la carte d'identité nationale un extrait du bulletin numéro 3 de casier judiciaire de l'intéressé.
<p>1) Profil du poste et ancrage hiérarchique</p>		<p>Les personnes intéressées par le présent appel sont priées de déposer leur dossier de candidature, dans une enveloppe fermée avec la mention : « <u>Dossier de candidature au poste de Directeur (ice) de la Coopération Financière Internationale, Avenue de l'Indépendance, Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire</u>, auprès du Secrétariat du Cabinet du Ministre des Finances du Budget et du Secteur Bancaire tout les jours ouvrables de 8h à 14h, du 08 août 2019 au 20 août 2019 à 12h, délai de rigueur.</p>
<p>Sous l'autorité du Secrétaire Général du Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire, le Directeur de la Coopération Financière Internationale, sera chargé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> Suivre l'exécution du portefeuille financier du projet visé par chaque convention ; Assurer le reporting de ce suivi auprès de son supérieur hiérarchique ; Viser les actes spécifiques de suivi autant que de besoin ; Assurer le secrétariat des réunions de coordinations des partenaires concernés par les différentes conventions signées par le Ministère des Finances du Budget et du Secteur Bancaire ; Assurer la capitalisation et le mécanisme de pérennisation des acquis de chaque projet en phase terminale. Assurer la traduction en français, langue officielle de travail, de tout document ou autre outil de travail ; Assurer la coordination des études des portefeuilles financier des projets visés par chaque convention ; Mettre en œuvre la stratégie de mobilisation des ressources financières extérieures nécessaires au financement des projets ; Mener des négociations et/ou des plaidoyers auprès des partenaires de l'Union des Comores en vue de mobiliser de l'effectivité de la mise en place des conventions de financement des projets ; Assurer le reporting des réunions de coordinations des partenaires concernés par les différentes conventions signées par le Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire ; 		<p>Si dans un délai de 15 jours après la date de clôture du présent appel à candidature, le candidat ou la candidate n'a pas été contacté par le Secrétaire du Cabinet du Ministre, cela vaudra avis de non recevabilité de la candidature des intéressés.</p> <p>Le Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire encourage les candidatures féminines.</p>
		<p>Pour le Cabinet du Ministre</p> <p></p> <p>Le Directeur de Cabinet EL-AZIZ BEN AHMED</p>

Le Mozambique tourne le dos à la guerre

C'était le plus long conflit d'Afrique. Après quarante ans de guerre civile, les anciens rebelles de la Renamo et le gouvernement du président Filipe Nyusi ont signé un accord de paix qualifié d'historique.

Tout un symbole. C'est sur la place de la Paix à Maputo que la Résistance nationale du Mozambique (Renamo), ancienne rébellion devenue le principal parti d'opposition au Mozambique, a signé mardi un traité de paix définitif avec le gouvernement de Maputo, 27 ans après la fin de la première guerre civile. Sous les applaudissements nourris de la population et de quelques dirigeants africains, comme Paul Kagame ou Cyril Ramaphosa, de la puissance économique voisine de l'Afrique du Sud, et d'autres représentants de l'Union africaine, les deux princi-

aux acteurs de cette paix qui s'annonce définitive, le président Filipe Nyusi et le chef de la Renamo, Ossufo Momade, se sont serré la main et ont montré le document signé, appelé accord de paix et de réconciliation de Maputo. « Avec cet accord, nous en venons à dire que nous pouvons être en désaccord, mais que nous aurons toujours recours au dialogue pour résoudre nos différends », a déclaré Nyusi après la signature d'un pacte qui stipule que « jamais, jamais, jamais, le Mozambique ne devrait être le théâtre d'une guerre ».

De longues négociations après deux échecs

Pour poursuivre dans cette veine, avec cet accord historique, le Mozambique se place aussi dans une dynamique positive, un mois avant la visite du pape François, qui



Le président du Mozambique, Filipe Nyusi, et le chef de l'opposition de la Renamo, Ossufo Momade, ont signé un accord historique mettant fin officiellement à des décennies d'hostilités militaires.

aura lieu les 5 et 6 septembre. Car parmi les protagonistes de ce long chemin de négociations figure la communauté de Sant'Egidio, dont l'un des prêtres a été désigné

comme médiateur de l'Union européenne dans les discussions.

Cet accord met un terme à un long processus de négociations initié par le leader historique de la

Renamo, Alfonso Dhlakama, décédé en mai 2018, et intervient à quelques mois des élections générales prévues le 15 octobre. (...)

(lepoint.fr)



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET- AVIS DE VACANCE DE POSTE N°: AR/13/19/COM

Date de publication:
Date limite de dépôt des candidatures: 20 August 2019

TITRE DU POSTE: NPO (Fonctionnaire National)

TYPE DE CONTRAT : N- 1

UNITÉ ADMINISTRATIVE: FAO MADAGASCAR

LIEU D'AFFECTATION: Moroni, Comores
DUREE: 1 an avec possibilité d'extension

La FAO est favorable à la parité homme-femme et à la diversité géographique et linguistique de son personnel et des consultants internationaux afin de mieux servir ses membres dans toutes les régions.

Les femmes et les ressortissants de pays membres non représentés ou sous-représentés possédant les qualifications requises sont encouragés à présenter leur candidature.
Nous encourageons de même les personnes handicapées à postuler.
Toutes les candidatures seront traitées dans la plus stricte confidentialité.

Domaine de spécialisation :

Élaboration du programme, coordination et appui opérationnel tenant compte des connaissances pour ce qui concerne les conditions, la culture, la langue et les institutions locales du pays d'affectation

Tâches et responsabilités :

- Le/la titulaire du poste collabore avec le Représentant de la FAO pour assurer la liaison et coopérer avec les autorités gouvernementales et les institutions nationales et internationales dans les domaines d'activité de la FAO dans le pays ainsi que pour entretenir des liens avec d'autres institutions des Nations Unies;
- aide à promouvoir l'image de la FAO en diffusant de l'information sur le mandat, les programmes, les priorités et activités nationales de l'Organisation, y compris la création et la maintenance d'outils de communication (par exemple, sites web, communiqués de presse et publications) et collabore à la mise en œuvre des cadres réglementaires de la FAO (par exemple, Codex Alimentarius, Code de conduite pour une pêche responsable, etc.) dans le pays;
- collecte, regroupe et gère les données nationales sur la production vivrière et végétale, l'élevage, les forêts et les pêches, y compris des informations sur l'aide extérieure dans les systèmes de la FAO et prend part au suivi des changements dans les politiques nationales affectant le secteur agricole;
- aide à la production de documents techniques, de documents économiques et d'études sur les politiques ainsi qu'à l'élaboration de cadres de développement au niveau des pays, par exemple les cadres de programmation par pays et le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développe-

ment (PNUAD);

- participe à l'identification, à la formulation et à la préparation de propositions de programmes et projets; suit et analyse l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme ou projet afin de garantir que toutes les activités opérationnelles sont réalisées conformément au plan de travail et au document de projet; si nécessaire, propose des mesures correctives afin de surmonter les contraintes opérationnelles;
- met au courant, forme et encadre les membres du personnel de niveau inférieur affectés au programme concernant tous les aspects du travail; veille au respect des procédures et des exigences des tâches ainsi qu'à la précision et à la diligence du travail accompli;
- s'acquitte d'autres tâches connexes selon les besoins.

LES CANDIDATS SERONT ÉVALUÉS CONTRE CE QUI SUIT

Qualifications techniques

- Une expérience dans au moins deux lieux d'affectation ou domaines d'activité, en particulier sur le terrain, est souhaitable
- Étendue et pertinence de l'expérience de l'élaboration et de la gestion des programmes et projets
- Compréhension avérée de l'objectif et des fonctions du programme technique, des directives opérationnelles et des procédures de gestion des projets et programmes, de préférence celles adoptées par les Nations Unies ou la FAO
- Étendue et pertinence de l'expérience de l'analyse des politiques en lien avec la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'agriculture et le développement rural OU étendue et pertinence de l'expérience de la collecte de données nationales sur la

production vivrière et végétale, l'élevage, les forêts et les pêches

- Étendue et pertinence de l'expérience de l'identification, de la formulation et de la préparation de propositions de programmes et projets ainsi que de la mise en œuvre, du suivi et de la révision des programmes et projets

Informations Générales

- Les assistants de représentant de la FAO se verront proposer, pour la ou les périodes que l'Organisation fixera, un contrat de durée déterminée dont la date d'échéance sera indiquée dans la lettre de nomination ou la lettre de prolongation. En tout état de cause, la durée totale de service ne pourra dépasser cinq ans. Les nominations, y compris les prolongations, ne préjugent en rien du renouvellement du contrat ni de sa conversion en un autre type de nomination. Les titulaires peuvent néanmoins se porter candidat à d'autres postes au sein de l'Organisation.

- Les fonctionnaires appartenant à cette catégorie sont recrutés localement et sont rémunérés selon un barème des traitements local. Les barèmes des traitements sont revus périodiquement sur la base d'enquêtes détaillées sur les conditions d'emploi les plus favorables en vigueur dans la localité.

- La FAO se réserve le droit de laisser le poste vacant, de procéder à un engagement à un rang inférieur ou de procéder à un engagement sur la base d'une définition d'emploi modifiée.

Conditions minimales à remplir:

- Être ressortissant du pays d'affectation
- Diplôme universitaire en agriculture, économie agricole, sciences forestières, sciences halieutiques, ou dans un domaine en rapport avec les activités de l'Organisation et
- Un an d'expérience pertinente du développement

agricole et/ou de l'exécution de projets dans l'un des domaines d'activité de la FAO dans le pays;

- Niveau C de la langue officielle utilisée par la FAO pour communiquer avec le pays (anglais, espagnol, français, arabe, chinois ou russe)
- Connaissance courante de la langue locale (si autre qu'anglais, espagnol, français, arabe, chinois ou russe)

Veillez noter que tous les candidats doivent adhérer aux valeurs de la FAO - Engagement envers l'Organisation, Respect de tous et Intégrité et transparence.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- La FAO ne charge pas de frais à tout moment du processus de recrutement (demande, entrevue, traitement).
- Les candidatures incomplètes ne seront pas prises en considération. Si vous avez besoin d'aide ou des questions, prière de contacter : iRecruitment@fao.org
- Les demandes reçues après la date limite de dépôt ne seront pas acceptées.
- Seuls les certificats de compétence linguistique délivrés par les prestataires externes agréés par l'ONU et / ou les examens officiels linguistiques de la FAO (LPE, ILE, LRT) seront acceptés comme preuve du niveau de connaissance des langues indiquées dans les applications en ligne.
- Pour d'autres sujets, visitez le site Web de la FAO sur l'emploi: <http://www.fao.org/employment/home/en/>
- Pour plus d'informations sur les catégories, la durée du contrat et les honoraires, veuillez vous reporter à la page Conditions

COMMENT PRÉSENTER SA CANDIDATURE

Pour postuler, visitez le site Web de recrutement de Jobs at FAO https://jobs.fao.org/careersection/fao_external/jobsearch.ftl et complétez votre profil en ligne. Seules les candidatures reçues via le portail de recrutement seront prises en compte

Les candidats sont invités à joindre une lettre de motivation au profil en ligne

Les postes vacants seront supprimés du portail de recrutement à 23 h 59, heure d'Europe centrale, à la date limite de réception des candidatures. Nous encourageons les candidats à soumettre leur candidature bien avant la date limite.

Si vous avez besoin d'aide ou si vous avez des questions, veuillez contacter: iRecruitment@fao.org

LA FAO EST UN ESPACE NON FUMEUR